

Christine l'Admirable. Vie, chants et merveilles – Sylvain Piron, précédé de Thomas de Cantimpré : *Vie de Christine l'Admirable*, éditée et traduite du latin en collaboration avec Armelle Le Huërou. Éditions Vues de l'esprit, Bruxelles, 2021, 208 p.
ISBN : 9782931146002

Excellente idée qu'a eue la nouvelle maison d'édition belge *Vues de l'esprit* que de publier, avec une traduction française et une présentation du médiéviste Sylvain Piron, la surprenante *Vie de Christine l'Admirable* (en néerlandais *Christina de Wonderbare*), *mulier religiosa* née près de Saint-Trond dans la seconde moitié du XIIe siècle et décédée dans cette même ville en 1224. Femme « religieuse », certes, mais sur un mode assez différent de celui que déclinent, également dans nos régions, ses quasi contemporaines que sont Marie d'Oignies, Lutgarde de Tongres ou Hadewijch d'Anvers. Christine n'est ni une moniale, ni une béguine ; ses expériences ne sont, comme on va le voir, ni le résultat d'une quête « mystique » ni ordonnées à la recherche du « salut ». Il est à noter qu'elle n'a jamais été ni canonisée ni béatifiée ; l'Église tolère toutefois qu'on lui rende un culte local dont la date est fixée au 24 juillet. D'un autre côté, malgré certains aspects de sa vie qui n'ont pas manqué de choquer son entourage, il faut souligner qu'elle ne fut l'objet d'aucune persécution de la part du clergé. Les dates et lieux où elle vécut sont évidemment importants à cet égard : née un peu plus tard et sur territoire français, il est probable que Christine aurait rapidement terminé sa carrière sur un bûcher, à l'instar de Marguerite Porete dont le seul crime était d'avoir écrit *Le Miroir des âmes simples et anéanties* et qui fut suppliciée en place de Grève en 1310. Mais l'heure n'est pas encore aux persécutions dans le Nord, et par ailleurs Saint-Trond dépend du diocèse de Liège, qui est terre d'Empire.

La *Vie de Christine* a été écrite par un clerc du nom de Thomas de Cantimpré, qui mène son enquête sur les lieux où elle vécut et ce

quelques années seulement après sa mort. Thomas, originaire de Leeuw-Saint-Pierre, surtout connu pour son ouvrage *Bonum universale de apibus*, fut, c'est à noter, un élève d'Albert le Grand et un disciple du cardinal Jacques de Vitry ; ce dernier, auteur d'une *Vie de la bienheureuse Marie d'Oignies*, à laquelle Thomas de Cantimpré ajouta d'ailleurs un supplément, fait également dans cet ouvrage une brève allusion à Christine.

Venons-en aux faits : Christine, qui était la plus jeune de trois sœurs et qui était commise à la garde des bestiaux, bénéficiait depuis son jeune âge de grâces spéciales : le Christ « la visitait de ses secrets célestes » ; à un moment qui n'est pas précisé, probablement à l'adolescence, « l'exercice intérieur de la contemplation ayant affaibli la vigueur de son corps », elle perd la vie. Le lendemain, toutefois, pendant la messe de funérailles, elle se redresse et « s'envolant comme un oiseau », va se nicher dans les poutres de l'église. Seul le prêtre, « sous l'effet d'un sacrement », réussit à la faire redescendre. Interrogée par ses proches, elle répond ceci :

Aussitôt que je fus défunte, les anges de Dieu, ministres de lumière, reçurent mon âme, et ils me conduisirent dans un lieu ténébreux et horrible, rempli d'âmes humaines. Les tourments que je voyais dans ce lieu étaient si nombreux et cruels qu'aucune langue ne suffirait à les raconter.

Ce n'est pourtant pas l'enfer, qu'elle verra également un peu après, mais seulement le purgatoire. Elle est ensuite « transportée au paradis, devant le trône de la majesté divine ». Elle entend alors le Seigneur lui dire :

Assurément, ma très douce, *tu seras avec moi* ici. Mais pour l'instant, je te propose le choix entre deux options : soit rester à présent avec moi ; soit revenir dans ton corps et y souffrir les peines de l'âme immortelle dans un corps

mortel, sans dommage pour lui. Tu arracheras à leurs peines, par les tiennes, toutes les âmes dont tu as eu pitié dans le lieu du purgatoire.

Christine accepte immédiatement la seconde option, et est ramenée dans son corps. Dès lors, sa vie est une succession de prodiges plus incroyables les uns que les autres : elle passe des heures dans l'eau glacée de la Meuse, pénètre dans des fours de boulanger, s'attache à des moulins à eau, s'imposant des souffrances extrêmes dans le but de soulager les âmes du purgatoire sans que jamais son corps ne présente de lésions visibles, si ce n'est qu'il semble devenir de plus en plus léger et diaphane. Certaines des histoires rapportées paraissent à peine vraisemblables, mais on aurait tort de penser qu'elles sont inventées de toute pièce. Ce serait méconnaître totalement la psychologie des gens de cette époque. Comme le dit Thomas de Cantimpré lui-même, les témoins directs qui lui rapportent ces faits « n'auraient d'aucune façon voulu s'écarter du noyau de la vérité, même sous la menace de se faire couper la tête. » Le présentateur du livre a assurément raison de demander à son lecteur, au minimum, une « suspension de l'incrédulité » (p.148).

Nous abrégeons, notre propos n'étant pas de citer ici tout l'ouvrage, mais nous voudrions encore citer un passage très significatif du rapport qu'entretient Christine avec le corps. Celle-ci est d'ailleurs au début de sa mission (elle terminera sa vie de manière plus apaisée) extrêmement incommodée par les odeurs qui émanent des autres humains ; il est clair que cette odeur est en fait celle des péchés. L'abbé de Saint-Trond, ayant épié Christine dans une église où elle se croyait seule, rapporte un dialogue étonnant qu'elle entretient avec son propre corps : elle commence par lui adresser de sanglants reproches à la manière ordinaire : « Ô malheureux et misérable corps !... Pourquoi retenir si longtemps pour toi si longtemps cette âme misérable ? » Le corps répond : « Ô âme misérable, pourquoi me tortures-tu ainsi ?... Pourquoi ne me laisses-tu pas retourner à la terre d'où j'ai

été tiré, que j'y repose jusqu'à ce que je te sois rendu au dernier jour du grand jugement ? » Et enfin, s'adressant de nouveau au corps : « Ô corps très doux, pourquoi t'ai-je maltraité ? Pourquoi t'ai-je insulté ? Ne m'as-tu pas obéi dans toutes les bonnes œuvres que j'ai entrepris de faire sous l'autorité de Dieu ? »

Ce passage illustre bien le fait que ce texte est à de nombreux égards différent des habituels récits qui relèvent de la « mystique » chrétienne occidentale : Christine s'impose toutes ces souffrances non pas du tout pour rechercher son salut ou la rencontre avec Dieu, toutes choses qui lui sont données *ab initio*, mais pour soulager les âmes des défunts. C'est la conséquence d'une mission qui lui a été confiée avec son propre accord. Par ailleurs, on ne peut s'empêcher d'être frappé par de nombreux parallèles avec des vies de saints soufis ; outre les classiques visions à distance, intelligence des Écritures malgré l'absence d'instruction, connaissance des secrets des cœurs ou autres prédictions d'événements, très significative est, par exemple, l'impossibilité d'ingérer une nourriture non licite (c'est-à-dire obtenue au moyen d'un argent mal acquis). Dans son étude qui accompagne la *Vie de Christine*, Sylvain Piron insiste surtout sur les parallèles avec le chamanisme, ainsi qu'avec les « derviches tourneurs » (p. 29 : « ravié par l'esprit, son corps commençait à tourbillonner sur lui-même comme une toupie... en prenant une vitesse tellement vertigineuse que l'on ne pouvait plus discerner la forme des membres de son corps »). Il mentionne aussi le cas de Hallâj. Presque impossible, en effet, de ne pas se référer dans ce contexte à ce célèbre martyr, d'autant que Louis Massignon, qui a beaucoup contribué à le faire connaître en Occident, s'est intéressé au cas de Christine, au point d'avoir assisté à Saint-Trond à une rencontre destinée à commémorer le septième centenaire de sa mort et d'y avoir prononcé une allocu-

tion¹. On sait que Massignon se sentait, en partie semble-t-il pour des raisons personnelles, très concerné par les questions touchant à l'intercession pour les âmes des défunts, voire à la substitution ; on en trouve de nombreuses traces dans son œuvre. À ce titre, la vie de Christine ne pouvait que l'interpeller. Relevons néanmoins que l'expression qualifiant Hallâj de « Christ coranique » (p.56), nous paraît inappropriée tant d'un point de vue chrétien que d'un point de vue musulman : en outre, si les rapports entre le martyr de Hallâj et la question de l'intercession sont indéniables et même très étroits, ils demanderaient une discussion approfondie qui nous ferait sortir du cadre du présent compte-rendu et ne peut trouver sa place ici.

¹Le texte de cette intervention figure dans les *Écrits mémorables*, Robert Laffont, collection Bouquins, t.I, p.350-364.